

Les dossiers de validation d'études

- Les étudiants demandant à entrer pour la première fois dans un établissement français en parcours LMD -

Les demandes de validation d'études des étudiants français pour entrer à Lille 1 concernent essentiellement la licence (80 %) et sont le fait d'étudiants ayant fait auparavant un BTS, un DUT ou une année de PACES. Ces demandes de validation concernent essentiellement les Sciences et Technologies (67 %), l'Economie-Gestion (28 %) surtout au niveau master, les Sciences Humaines (5 %). A l'issue de la procédure, 57 % des dossiers sont acceptés et parmi ceux-ci, 62 % des étudiants s'inscrivent réellement à Lille1.

Pour les étudiants étrangers, s'ils suivent la même procédure de validation interne Lille 1, les demandes se situent plutôt pour une entrée en master (58 %) ; elles concernent le domaine des Sciences et Technologies (aussi bien pour la licence, le master que le doctorat) et l'économie gestion (essentiellement pour le master). A l'issue de la procédure 38 % des dossiers sont acceptés (mais 54 % en master et 98 % en doctorat) et 52 % s'inscrivent à Lille 1.

Par contre pour les étudiants étrangers passant par la procédure Campus France :

- 45 % des dossiers acceptés sont des entrées en licence (surtout L3), essentiellement en Sciences et Technologies et ces étudiants ont souvent déjà le niveau équivalent à la formation demandée.
- Pour les dossiers acceptés en master, les deux tiers constituent une entrée en M1 ; les formations de Sciences concernent 69 % des dossiers acceptés, celles d'Economie-Gestion 31 %.
- Ces étudiants ont souvent déjà réalisé des stages (36 % des dossiers licence) et/ou une expérience professionnelle (59 % des dossiers master).

A l'issue de la procédure, parmi les dossiers acceptés, seuls 22 % des étudiants s'inscrivent à Lille 1.

Amélie MACREZ - Responsable de l'enquête
Martine CASSETTE - Directrice de l'OFIP

Bref sur l'enquête

Octobre 2016

Les dossiers de validations d'études constituent un processus assez lourd pour l'université qui permet d'accueillir des étudiants n'ayant encore jamais intégré un parcours LMD à Lille 1 ou dans une autre université française. Les niveaux d'entrée sont L2, L3, M1, M2 ou doctorat (les autres niveaux relevant de candidatures spécifiques, par exemple au sein des Ecoles ou de l'IAE).

Ces étudiants, français ou étrangers, procèdent à une demande de validation d'études pour pouvoir s'inscrire ; deux circuits d'entrée existent en parallèle : d'une part la procédure gérée par Campus France pour les étudiants étrangers des pays adhérents ; d'autre part la validation d'études interne à Lille 1 pour les étudiants français et une partie des étudiants étrangers.

Les procédures de demandes de validations d'études

Petit rappel administratif

Ces procédures concernent les étudiants (français ou étrangers) n'ayant pas le diplôme requis de plein droit pour une entrée dans un diplôme LMD (licence et master) à l'université. Une demande de validation d'études ne vaut que pour l'université, l'année académique et le diplôme pour lequel elle a été sollicitée.

- Les étudiants de nationalité française se connectent sur l'application validation d'études de l'université de Lille 1 entre février et juin de l'année N-1. Cela concerne notamment les publics issus de DUT et BTS souhaitant entrer en L3, les étudiants ayant commencé un cursus en école privée ou publique, en université privée en France ou à l'étranger (cela exclut les procédures particulières des formations où il y a sélection - écoles, IAE, IUT, Licence professionnelle... ainsi que la 1ère année de licence où la procédure APB est obligatoire).

- Les étudiants de nationalité étrangère titulaires d'un diplôme étranger font face à deux possibilités :

- o S'ils résident dans un pays adhérent à Campus France et disposant d'un CEF ouvert dans le pays

(Centre pour les Etudes en France), ils se connectent au site du CEF et constituent leurs dossiers de candidatures pour toutes les universités françaises qui les intéressent (au maximum 20 vœux) avant le 15 avril de l'année N-1. L'agence Campus France a pour rôle d'informer les étudiants étrangers sur l'enseignement supérieur français, de les guider dans le choix de la formation, dans la constitution du dossier et leur demande de visa ; elle facilite aussi le passage des tests de langue. La motivation du candidat est évaluée et le SCAC (Service de Coopération et d'Action Culturelle) émet un avis sur la candidature. Seuls les dossiers avec avis SCAC positif sont étudiés.

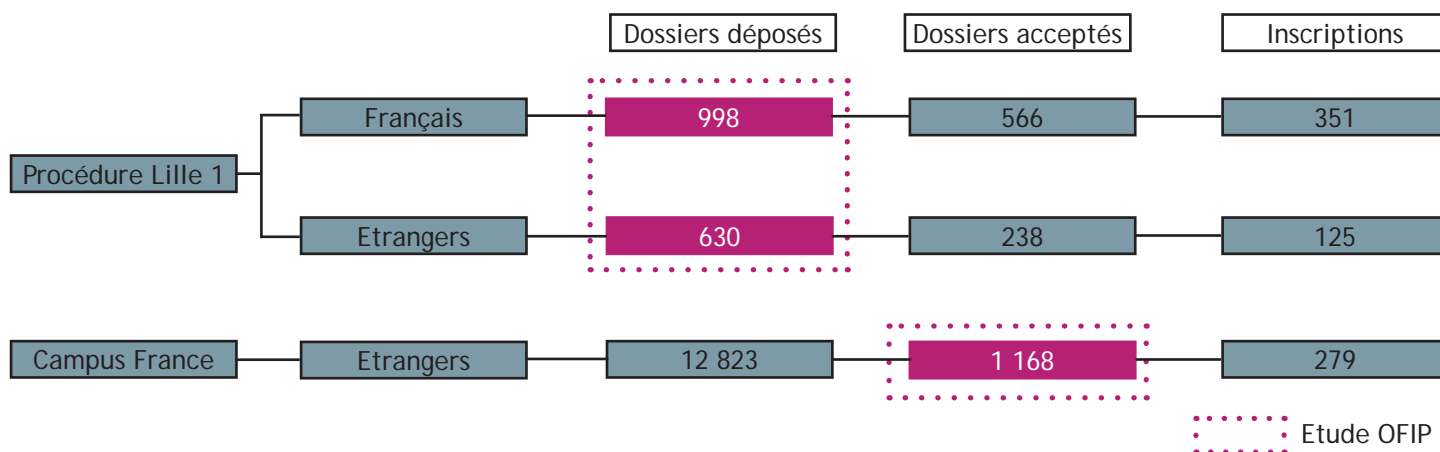
- o S'ils résident dans un pays de l'Union européenne ou dans un pays sans procédure CEF, ils demandent un dossier de validation pour Lille 1 via l'application dédiée avant le 30 avril de l'année N-1 (un seul vœu possible) (et à chacune des universités qui les intéressent). Les étudiants étrangers dont le dernier diplôme a été obtenu à l'étranger relèvent de cette procédure même s'ils ont commencé un cursus en France l'année précédente et qu'ils n'ont pas validé leur année.

L'étude s'intéresse à ces 3 catégories de population :

Pour la procédure CEF, les fichiers informatisés des 12 823 demandes n'ayant pas été sauvegardés par Campus France, l'OFIP a choisi d'effectuer une saisie informatisée des dossiers acceptés à Lille 1 au terme de cette procédure, à savoir 1 168 dossiers papier contenant les informations administratives et pédagogiques en vue d'une inscription en 2016-2017.

Pour les étudiants postulant directement à Lille 1, les fichiers informatisés par le CRI ont permis de récupérer les demandes du printemps 2015 en vue d'une inscription pour l'année 2015-2016 : 4 442 dossiers avaient été enregistrés sur l'application mais seulement 1 628 sont allés au bout de la démarche par l'envoi papier des pièces justificatives.

Les effectifs d'étudiants selon les procédures



¹ 35 pays adhérent à Campus France : Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo Brazzaville, Corée du Sud, Cote d'Ivoire, Egypte, Etats Unis, Gabon, Guinée, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Pérou, Russie, Sénégal, Taiwan, Tunisie, Turquie, Vietnam.

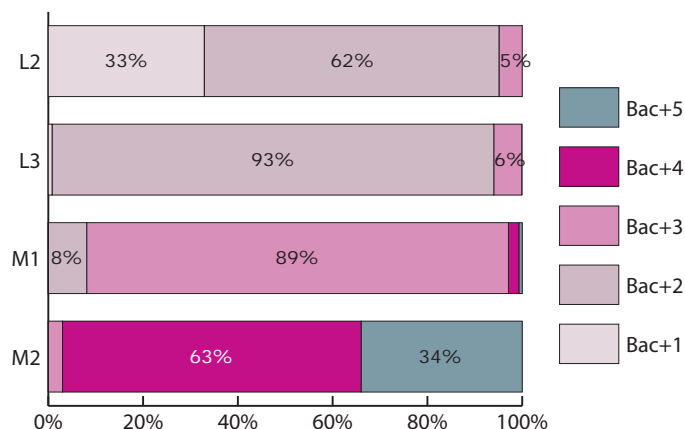
Les demandes de validations d'études internes à Lille 1

Les demandes de validations par des étudiants de nationalité française (998 dossiers)

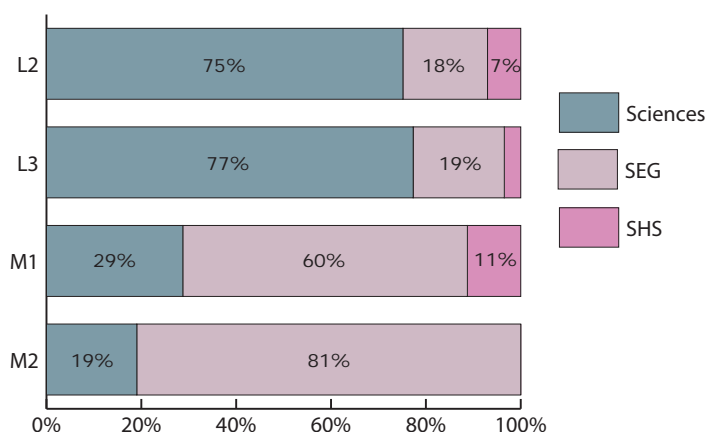
80 % des demandes de validation de la part d'étudiants français ont pour but une entrée en licence (64 % vers une L3 et 16 % vers une L2) et 20 % en master (16 % en M1 et 4 % en M2). 62 % des demandes émanent d'étudiants masculins et 77 % de bacheliers généraux (contre 18 % de bacheliers technologiques). 12 % des étudiants ont deux années de retard sur leur cursus post baccalauréat, 7 % ont trois années et plus de retard.

Parmi les demandes d'entrée en L2, 67 % des étudiants avaient déjà atteint un niveau bac+2 ou plus (BTS, DUT, ...) alors que 33 % avaient un niveau bac+1 (PACES). Les demandes de L3 se font en grande majorité par des étudiants de bac+2 (93%). En M1 92 % des étudiants ont le niveau nécessaire pour intégrer la formation et 8 % n'ont qu'un bac+2 (principalement un DUETI). 63 % des étudiants demandant un M2 avaient un bac+4 mais 34 % avaient déjà atteint un niveau bac+5.

La formation demandée selon le niveau d'études atteint



La formation demandée et le secteur concerné



Globalement 67 % des demandes de validations d'études sont en direction d'une formation en sciences, 28 % en sciences économiques et sociales et 5 % en sciences humaines et sociales. Selon le niveau demandé cette répartition est tout autre : en licence 75 % des demandes s'orientent vers les sciences alors que cela ne représente que 29 % et 19 % des demandes en M1 et M2. Par contre les demandes de master concernent plus souvent une formation en SEG (60 % en M1 et 81 % en M2). C'est en M1 que l'on constate le plus de demandes pour des formations en SHS (11 %).

57 % des demandes de validations d'études sont acceptées : 68 % en L2, 55 % en L3, 53 % en M1 et 60 % en M2. La proportion de dossiers validés est de 63 % parmi les bacheliers généraux contre 40 % parmi les bacheliers technologiques. Elle est également plus élevée parmi les femmes (63 %) que parmi les hommes (53 %). Davantage de demandes sont acceptées en formation de sciences (58 % contre 51 % en SEG).

Parmi les dossiers ayant été validés, 62 % des étudiants s'inscrivent effectivement en 2015-2016 à Lille 1. Cette proportion s'élève à 84 % parmi les dossiers de M2, 72 % en M1 et elle est de 64 % en L2 et 57 % en L3.

Les demandes de validations par des étudiants internationaux (630 dossiers)

58 % des demandes de validations d'études par les étudiants internationaux sont orientées vers un master (40 % un M1 et 18 % un M2), 7 % vers une entrée en doctorat et 35 % vers une licence (31 % en L3 et 4 % en L2). Les demandeurs de nationalité étrangère sont à 65 % des hommes (ce taux monte à 71 % parmi les demandes de L3).

59 % des demandeurs sont d'une nationalité appartenant au continent africain, 25 % du continent asiatique, 10 % d'Europe et 5 % d'Amérique. En L3 la part d'étudiants originaires d'Afrique est de 73 %, plus le niveau de formation

La formation demandée selon la nationalité (regroupée en continent)



est élevé, plus cette proportion diminue (elle ne représente que 23 % des demandes de doctorat) au profit des autres nationalités européennes (+27 points entre le niveau L3 et doctorat), américaines (+13 points) et asiatiques (+10 points).

20 % des étudiants avaient obtenu auparavant un baccalauréat français et 80 % une équivalence. Au moment de la demande de validation, 63 % des étudiants avaient un retard d'au moins deux années sur le cursus européen LMD.

Globalement 51 % des demandeurs étaient déjà inscrits l'année précédente dans un diplôme français, cela concerne même 78 % des demandeurs en L3 (venant principalement d'un DUT) alors qu'en doctorat 98 % des étudiants étaient inscrits dans un diplôme à l'étranger (et 66 % des demandes en M2).

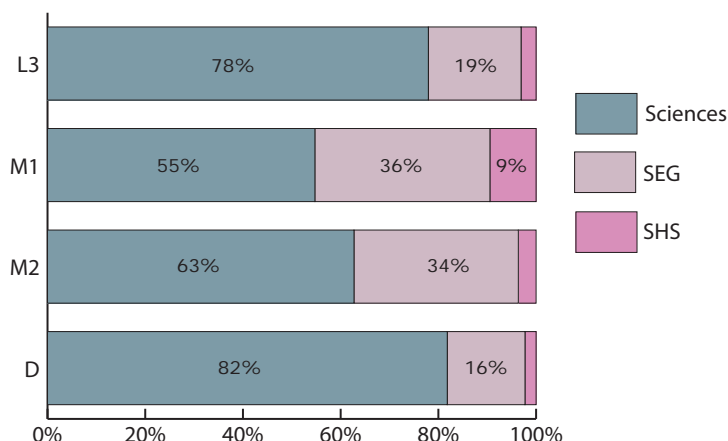
La formation demandée selon le niveau d'études atteint



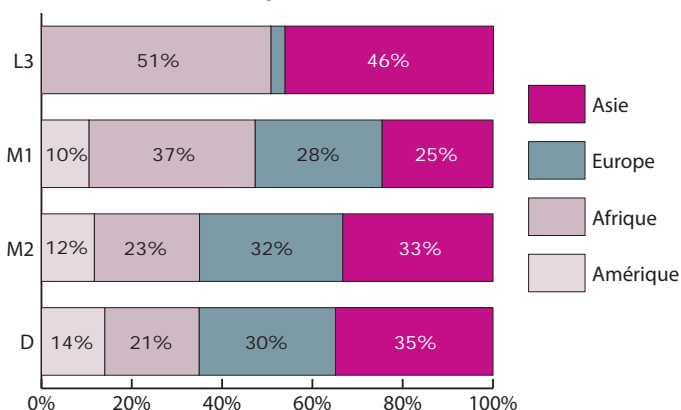
37 % des étudiants demandant à entrer en L3 avaient déjà atteint ce niveau dans leur cursus supérieur, de même en M1, 41 % des étudiants avaient déjà un niveau bac+4 ou plus. Pour entrer en M2, 23 % déclaraient un diplôme de niveau bac+3, principalement un diplôme de bachelor à l'international.

66 % des demandes de validations d'études sont à destination d'une formation en sciences, 28 % en sciences économiques et sociales et 6 % vers les sciences humaines et sociales. 78 % des demandes de L3 sont vers une formation en sciences ainsi que 82 % des demandes en doctorat. Le poids des demandes en SEG est plus important en M1 et M2 (respectivement 36 % et 34 %). Les sciences de l'éducation (domaine SHS) attirent une plus forte demande en M1 (9 %).

La formation demandée et le secteur concerné



Dossiers acceptés selon la nationalité



Dans l'ensemble seules 38 % des demandes sont acceptées (238 dossiers) : 22 % des demandes de M1, 33 % de celles de L3, 54 % en M2 et 98 % en doctorat. Le taux de dossiers acceptés est plus élevé parmi les étudiants de sexe féminin (42 %), des nationalités des continents américain (69 %) et européen (69 %).

Parmi les dossiers ayant été acceptés : 5 % concernent une L2, 27 % une L3, 24 % un M1, 25 % un M2 et 18 % un doctorat.

Globalement 37 % des dossiers acceptés viennent d'étudiants africains, 33 % asiatiques, 21 % européens et 9 % asiatiques.

69 % des demandes s'effectuent vers un diplôme de sciences (88 % en L3, 47 % en M1, 60 % en M2 et 84 % en doctorat) et 22 % vers les sciences économiques (9 % en L3, 28 % en M1, 37 % en M2 et 14 % en doctorat). Parmi les étudiants ayant été acceptés, 22 % avaient déjà un niveau bac+3 ou plus lors de leur demande d'entrée en L3, 47 % des M1 un niveau bac+4 ou plus, 29 % des M2 un niveau bac+5 et 10 % des docteurs un niveau bac+6 ou plus.

Parmi les dossiers ayant été acceptés, 52 % s'inscrivent effectivement à Lille 1 sciences et technologies en 2015-2016 : cela concerne 35 % des demandes validées en L3, 56 % en M1, 57 % en M2 et 72 % en doctorat.

Les dossiers de validation d'études acceptés via Campus France

1168 dossiers de demandes de validations d'études ont été acceptés à l'université Lille 1 Sciences et Technologies à l'automne 2015 : 520 demandes avaient pour objectif une entrée en licence et 648 une entrée en master.

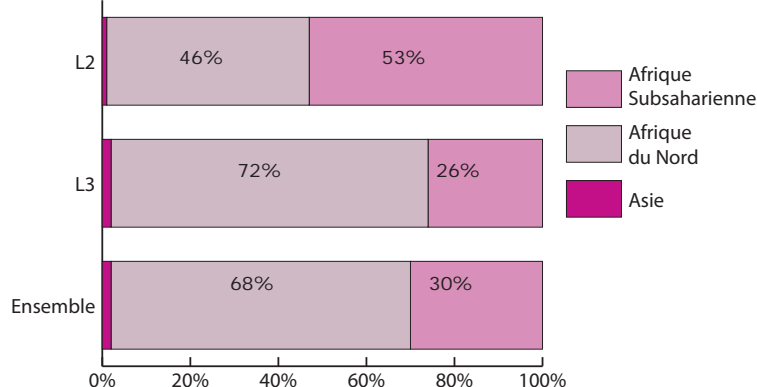
Les dossiers de validations pour une entrée en licence (520 dossiers)

85 % des demandes approuvées en licence sont à destination de la troisième année (L3).

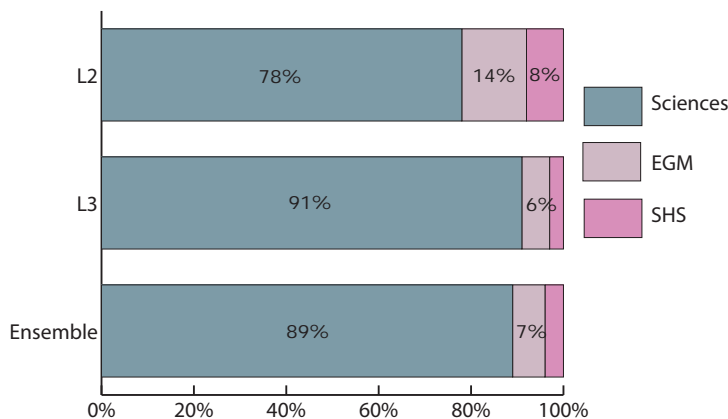
L'âge moyen à l'entrée en L2 est de 21,5 ans et il est de 22 ans en L3. 62 % des étudiants potentiels en licence sont des hommes. 98 % des demandeurs déclarent avoir étudié le français, pour 7 % d'entre eux il s'agit même de leur langue maternelle. Pour les autres, trois quarts ont obtenu un niveau intermédiaire à leur test de français et un quart un niveau supérieur.

Globalement 98% des étudiants demandant une validation d'études via la procédure Campus France et ayant été acceptés, ont une nationalité africaine : 68 % peuvent être regroupés sous le terme Afrique du Nord et 30 % sous Afrique Subsaharienne. En L3 la part d'étudiants d'Afrique du Nord atteint 72 % alors qu'en L2 c'est la part d'étudiants d'Afrique Subsaharienne qui est plus élevée que la moyenne (53 %).

La formation demandée selon la nationalité (regroupée en grande région)



La formation demandée et le secteur concerné



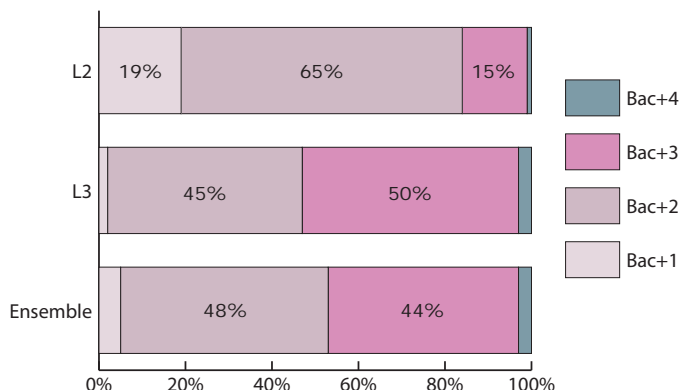
89 % des dossiers acceptés concernent une licence du domaine sciences et technologies, 7 % du domaine économie gestion management et 4 % de sciences humaines et sociales. En L2 la proportion de demandes de licence en économie-gestion monte à 14 % et à 8 % en SHS.

81% des étudiants acceptés pour entrer en L2 avaient déjà un niveau équivalent, seuls 19 % n'avaient qu'un bac+1. En L3, 45 % des étudiants avaient un bac+2 et 50 % un bac+3.

38 % des étudiants acceptés en licence avaient déjà une expérience professionnelle, que cela soit un stage (36 %) et/ou une autre expérience professionnelle (7 %). En moyenne les étudiants, ayant déjà eu une expérience, ont effectué 2 stages pour une durée totale de 4 mois.

Globalement 89 % des demandes originales ont été acceptées : 96 % en L2 et 88 % en L3, les autres ont été redirigées vers un niveau inférieur ou vers une mention plus adéquate. Seulement 26 % des étudiants dont le dossier avait été validé se sont effectivement inscrits à la rentrée 2016 à Lille 1.

La formation demandée selon le niveau d'études atteint



Les dossiers de validations pour une entrée en master (648 dossiers)

68 % des dossiers de validation acceptés en master ont pour objectif une entrée en M1 et 32 % un M2. 59 % de ces étudiants ont une nationalité regroupée sous le terme Afrique du Nord et 23 % sous Afrique Subsaharienne. 12 % ont une nationalité du continent asiatique, 5 % européen et 2 % américain. En M2 les demandes proviennent plus souvent d'étudiants de nationalités asiatiques (18 %).

65 % des demandeurs acceptés sont des hommes et l'âge moyen à l'entrée en M1 est de 24 ans et de 25 ans en M2. 8 % des étudiants déclarent que le français est leur langue maternelle et 90 % l'ont déjà étudiée pendant leur cursus : ces derniers ont obtenu au test de français un niveau élémentaire (6 %), intermédiaire (56 %) ou supérieur (40 %). Les étudiants tentant d'entrer en M2 sont 52 % à avoir eu un niveau supérieur.

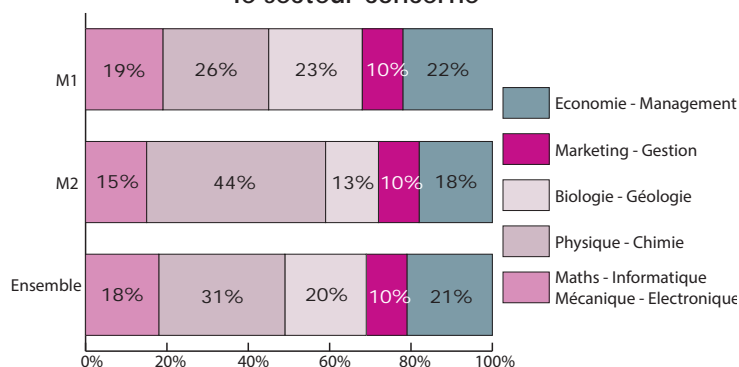
69 % des dossiers acceptés en master concernent des formations de sciences (72 % en M2) et 31 % de sciences économiques et gestion. La physique-chimie représente 31 % des dossiers acceptés (44 % en M2), la biologie géologie 20 % et les mathématiques informatique mécanique électronique 18 %. En SEG, 21 % des étudiants se positionnent sur un master économie et management et 10 % sur marketing gestion.

48 % des étudiants acceptés en M1 avaient un niveau bac+3 et 48 % avaient un niveau supérieur au bac +3. En M2 19 % avaient un bac+4 et 73 % un niveau bac+5 ou plus.

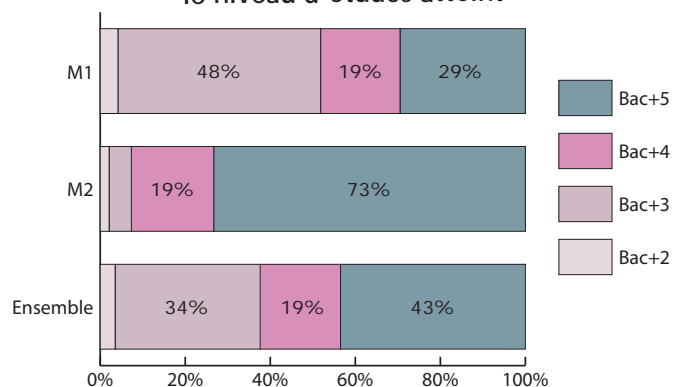
La formation demandée selon la nationalité (regroupée en grande région)



La formation demandée et le secteur concerné



La formation demandée selon le niveau d'études atteint



59 % des étudiants acceptés en master avaient déjà eu une expérience professionnelle (67 % en M2) : 55 % avaient effectué au moins un stage et 17 % au moins une expérience professionnelle. En moyenne, les étudiants ont effectué deux stages pour une durée de 6 mois.

77 % des demandes originales de validation d'études ont été acceptées, un certain nombre de demandes de M1 ont été redirigés vers une licence. Parmi l'ensemble des étudiants dont le dossier a été validé, seuls 22 % s'inscrivent à Lille 1 à la rentrée 2016 (29 % en M1 et 8 % en M2).